



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 009

Le vendredi 15 mai 2020

Président : M. Bob Bratina



Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le vendredi 15 mai 2020

• (1405)

[Traduction]

Le président (M. Bob Bratina (Hamilton-Est—Stoney Creek, Lib.)): La séance est maintenant ouverte.

Bienvenue à la neuvième réunion du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes.

J'aimerais commencer en soulignant que l'endroit d'où je vous parle aujourd'hui se trouve sur le territoire traditionnel des nations haudenosaunee, anishinabe et chonnonton.

Conformément à l'ordre de renvoi du 20 avril 2020, le Comité se réunit dans le but d'entendre des témoignages sur la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19.

La réunion d'aujourd'hui a lieu par vidéoconférence, et le compte rendu des délibérations sera publié dans le site Web de la Chambre des communes. Pendant la séance, la fenêtre de webdiffusion montrera toujours la personne qui parle plutôt que le Comité au complet.

Afin de faciliter le travail de nos interprètes et de veiller au bon déroulement de la réunion, je vous résume quelques règles à suivre.

Dans le cadre de cette vidéoconférence, l'interprétation se fera à peu près comme dans une réunion normale. Au bas de l'écran, vous pouvez choisir entre le français ou l'anglais. Pour régler les problèmes de son soulevés au cours des réunions virtuelles récentes et pour assurer la clarté de la transmission audio, nous demandons à ceux qui souhaitent parler pendant la réunion de choisir ainsi la langue d'interprétation. Si vous parlez anglais, assurez-vous de choisir la chaîne anglaise. Si vous parlez français, assurez-vous de sélectionner la chaîne française. Quand vous parlez, si vous avez l'intention de passer d'une langue à l'autre, vous devrez aussi en changer sur la chaîne d'interprétation pour que celle-ci soit conforme à la langue que vous parlez. Tâchez de faire une brève pause lorsque vous passez d'une langue à l'autre.

Avant de commencer à parler, attendez que je vous cède la parole en vous nommant. Lorsque vous êtes prêt à parler, vous devez soit cliquer sur l'icône du microphone pour activer votre microphone, soit tenir la barre d'espacement enfoncée pendant que vous parlez. Lorsque vous cessez d'appuyer sur la barre, votre microphone se désactive. C'est un peu comme se servir du bouton d'un walkie-talkie.

Je vous rappelle que les membres du Comité et les témoins doivent s'adresser à la présidence lorsqu'ils parlent. Si un membre veut intervenir lorsque ce n'est pas à son tour de poser des questions, il doit activer son micro et déclarer qu'il souhaite invoquer le Règlement. Si un membre veut intervenir au sujet d'un rappel au Règlement de la part d'un autre membre, il doit se servir de l'option « lever la main », ce qui prévient la présidence qu'il veut parler.

Pour ce faire, vous devez cliquer sur « participants » au bas de l'écran. Lorsque la liste apparaît, vous devez cliquer sur l'inscription « lever la main » à côté de votre nom, sur le bouton des participants. J'essaierai d'être très attentif à cela aujourd'hui.

Parlez lentement et distinctement. Si vous n'avez pas la parole, fermez votre microphone. L'utilisation des écouteurs est vivement conseillée. Si vous avez des écouteurs-boutons avec un microphone, vous devez placer le microphone près de votre bouche lorsque vous parlez, afin d'améliorer la qualité du son pour les interprètes.

Si vous rencontrez des difficultés techniques, par exemple, si vous entendez mal l'interprète ou si vous êtes déconnectés inopinément, veuillez en informer la présidence ou la greffière immédiatement, et l'équipe technique s'emploiera à résoudre les difficultés. Veuillez noter qu'en pareil cas, il est possible que nous soyons obligés de suspendre la séance, car nous devons nous assurer que tous les membres peuvent participer pleinement.

Avant de commencer, pourriez-vous tous cliquer dans le coin supérieur droit de votre écran pour passer à l'affichage galerie? Chacun pourra ainsi voir, dans des carreaux à l'écran, tous les participants ayant activé la vidéo.

Pendant cette réunion, nous suivrons les mêmes règles qui s'appliquent habituellement aux remarques liminaires et aux questions adressées aux témoins pendant nos réunions régulières. Chaque témoin aura cinq minutes pour prononcer ses remarques liminaires, et on passera ensuite aux séries de questions habituelles de la part des membres.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins. De la Missing and Murdered Indigenous Women, Girls and Two-Spirit People Manitoba Coalition, nous recevons Hilda Anderson-Pyrz et Sandra DeLaronde. Nous accueillons également Lorraine Whitman, présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada. En fait, nous attendons toujours que Mme Whitman se joigne à la réunion. Enfin, nous accueillons Melanie Omeniho, présidente des Women of the Métis Nation.

Nous commencerons par des exposés de cinq minutes des témoins, et ce sont Hilda Anderson-Pyrz et Sandra DeLaronde qui ouvriront le bal.

Je vous prie de nous présenter votre exposé.

Mme Hilda Anderson-Pyrz (coprésidente, MMIWG2S+ - Manitoba Coalition): Je vous remercie de nous permettre de présenter notre point de vue au comité permanent.

Je tiens à souligner que nous nous trouvons sur les territoires des peuples du Traité n° 1 et du Traité n° 5 et sur le territoire ancestral de la nation métisse.

Je m'appelle Hilda Anderson-Pyrz et je suis coprésidente de la MMIWG Manitoba Coalition. Cette coalition regroupe des représentants autochtones de diverses organisations à but non lucratif qui viennent en aide aux femmes et aux familles, des gouvernements autochtones, des particuliers, des membres des familles de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées et des survivantes. Je suis ici parce que vous devez vraiment bien comprendre la position des peuples autochtones et comment la COVID-19 touche leurs communautés et leurs organisations.

Le Canada doit respecter la souveraineté des nations et nous laisser l'autonomie nécessaire pour prendre nos propres décisions. Nous avons besoin que vous, les colons, nous écoutiez, non pas par gentillesse, mais par nécessité juridique. Cette pandémie ne fait qu'exacerber les iniquités que nous connaissons déjà. Nous voyons de la violence. Nous voyons de la discrimination. Nous voyons même de plus en plus de violence. Nous sommes confrontés à toutes sortes de difficultés pour offrir de l'aide de première ligne aux membres de nos peuples, à cause de la distanciation physique et du manque de ressources adéquates.

La pandémie ne fait qu'exacerber notre crise. Nous savions que les systèmes de santé en place dans les communautés autochtones étaient médiocres auparavant. Aujourd'hui, nous voyons qu'ils sont vraiment à un point de rupture pour aider les survivantes de violence et toutes les personnes touchées par la pandémie. Nous vivons les effets à court terme du financement par projet, qui nuit aux communautés et aux organisations autochtones. Nous avons absolument besoin d'un financement stable à long terme pour être en mesure de nous adapter rapidement quand il faut affronter une situation comme cette pandémie.

Les communautés sont les mieux placées pour savoir de quoi elles ont besoin pour pouvoir s'adapter afin de répondre aux besoins du moment. Cette pandémie nous montre que nous avons besoin de souplesse. Vous ne pouvez pas simplement demander aux communautés et aux organisations autochtones de rediriger tout leur financement afin de réagir à la pandémie de COVID-19 à cause de la grande disparité persistante qui freine les communautés et les organisations autochtones, qui existait déjà avant la pandémie. Dans certaines régions, le besoin est plus grand encore. Bien sûr, nous avons besoin de financement pour affronter la COVID, mais les peuples autochtones souffraient déjà d'un manque de financement avant la pandémie. Oui, nous avons besoin de fonds pour lutter contre la violence, aujourd'hui plus que jamais, même, et nous avons besoin de ressources ciblées pour réagir à la COVID.

De plus, nous constatons que le nombre d'atteintes aux droits de la personne et d'agressions fondées sur le genre augmente, ce qui se traduit par de l'insécurité alimentaire et un accès déficient aux refuges et aux soins médicaux. Nous n'avons pas assez de ressources pour aider les victimes de violence. Sans ressources accessibles immédiatement, nous continuerons de mourir et d'enregistrer des taux alarmants de violence.

Il est temps que ce gouvernement donne pleinement suite aux 231 appels à la justice. Nous ne pouvons plus attendre. Nos vies sont sacrées.

Merci.

• (1410)

Mme Sandra DeLaronde (coprésidente, MMIWG2S+ - Manitoba Coalition): Bonjour, monsieur le président.

Je m'appelle Sandra DeLaronde et je suis également coprésidente de la Coalition du Manitoba. Nous remercions le comité permanent de nous fournir l'occasion de témoigner aujourd'hui.

Nous reconnaissons l'effort déployé par ce gouvernement et les gouvernements provinciaux et territoriaux pour avoir enfin lancé une enquête nationale en 2016, après plus de 20 ans de revendications des familles, des survivantes et des organisations de femmes autochtones, mais nous déplorons de ne pas avoir été incluses dans le processus de création d'une stratégie nationale pour mettre fin à la violence.

Cette pandémie met en lumière la situation désespérée, impossible dans laquelle nos femmes, nos filles et les personnes 2SLGBTQIA se trouvent. Imaginez la terreur ressentie par une personne confinée avec son agresseur pendant des semaines et maintenant des mois.

Nous avons trois demandes à présenter au Comité.

Premièrement, la ville de Winnipeg est la seule ville où il n'y a pas d'espace sûr, accessible, pour les femmes et les filles ayant besoin de se protéger des taux inouïs de violence d'un partenaire intime ou de la traite de personnes.

Deuxièmement, il y a l'itinérance, qui est très liée à la violence, particulièrement pour les femmes autochtones en fuite. Le manque de logements décentes dans les villes et les réserves est tel que plusieurs générations d'une famille vivent sous le même toit dans certaines communautés. On peut voir jusqu'à 30 personnes partager un logement de deux chambres. Ce sous-financement chronique et ces circonstances extrêmement inadéquates existaient bien avant l'apparition de la COVID-19, mais cette pandémie rend la situation plus mortelle encore, parce que les femmes n'ont nulle part où aller.

Troisièmement, pour les 634 Premières Nations qu'il y a au Canada, il n'y a que 46 refuges pour femmes qui sont financés et seulement 4 parmi les Premières Nations du Manitoba.

Pour terminer, rapidement, je dois vous parler de santé mentale et de bien-être. Il faut nous attaquer dès maintenant aux effets à long terme de tout cela. Notre coalition souhaite remercier Leah Gazan, députée de Winnipeg-Centre, de ses efforts pour appuyer notre communauté et assurer le bien-être des femmes autochtones, de toutes les femmes vulnérables à la violence, en fait. Nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec ce gouvernement afin de mettre un terme à la violence et de faire de ce pays un pays où chaque être humain est en sécurité, parce que nous ne méritons rien de moins. Nous nous rappelons les nombreuses femmes — des mères, des soeurs et des filles — qui sont disparues ou ont été assassinées à cause de cette inaction.

Meegwetch

• (1415)

Le président: Merci beaucoup.

Je vois que Mme Whitman est maintenant parmi nous.

Madame Whitman, si vous êtes prête, vous avez cinq minutes. Vous êtes la suivante selon l'ordre du jour.

Je vous souhaite la bienvenue et vous cède la parole.

Mme Lorraine Whitman (présidente, Association des femmes autochtones du Canada): Merci.

Bonjour. Je m'appelle Lorraine Whitman, Grand-mère tortue de la Mer Blanche, et je suis présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada.

Je suis ici également pour représenter les droits des femmes métisses, inuites et membres des Premières Nations du Canada et du monde entier.

Vous m'avez demandé de venir vous parler de la façon dont la pandémie de COVID-19 touche les femmes autochtones. Je vous remercie de me donner l'occasion de vous faire part des constats et des préoccupations de l'AFAC.

Nous travaillons depuis des décennies à régler le problème horrible des femmes, des filles et des personnes autochtones de divers genres disparues ou assassinées, et nous sommes l'organisation dont les appels à l'action ont mené à l'enquête, puis au rapport final et aux recommandations qui ont été déposés en juin dernier. Je suis ici pour vous parler de la pandémie, mais aussi de la violence dans nos communautés, puisque ces deux enjeux sont intimement liés.

Partout au pays, les Canadiens craignent les effets de la maladie sur la santé de leurs proches, ainsi que ses effets financiers et sociaux, pour eux et leurs communautés. Chez les femmes autochtones, ces craintes sont multipliées de beaucoup. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'avant que la COVID-19 ne gagne nos côtes, les femmes autochtones et leurs enfants étaient parmi les plus vulnérables de la population canadienne, mais je vais vous le dire quand même: nous sommes vulnérables. Nous avons besoin d'aide. Nous sommes inquiètes, compte tenu de tous les autres problèmes que crée cette maladie, nous avons peur que nos gouvernements nous oublient, que les promesses d'aide faites il y a des mois soient abandonnées, puis que nous soyons nombreuses à mourir de ce virus et de son incubation dans la pauvreté sociale dans laquelle beaucoup de femmes autochtones vivent.

Devant la progression de la pandémie, l'AFAC a sondé toutes ses associations membres des provinces et des territoires, sauf deux, par téléphone, pour évaluer les besoins, ce qui lui a permis de broser un portrait bien sinistre. Selon les statistiques du gouvernement fédéral lui-même, les femmes autochtones sont trois fois plus souvent victimes de violence conjugale que les femmes non autochtones. Imaginez le sort de celles qui sont forcées de se confiner pendant une pandémie, dans une petite maison, dans une réserve, avec de nombreux membres de leur famille et un conjoint déjà porté sur la violence, un conjoint qui n'a plus accès à ses exutoires habituels pour se défouler.

Selon ces statistiques, déjà avant la pandémie, 53 % des femmes autochtones victimes de violence craignaient pour leur vie. Imaginez à quel point elles ont peur maintenant qu'elles sont confinées chez elles, jour après jour, parfois même sans eau propre pour leur hygiène de base.

Bref, quand nous avons analysé les besoins, la Nunavut Inuit Women's Association, une de nos organisations affiliées, s'est dit extrêmement inquiète du fait que le niveau de violence augmente au pays depuis le début du confinement. Il n'est pas possible de s'isoler dans un logement ou un refuge surpeuplé, et les refuges du Nunavut étaient déjà pleins la plupart du temps avant. Avec le stress causé par la maladie, la Nunavut Inuit Women's Association a très peur que beaucoup de femmes qui ne souffraient pas déjà de violence ou de maladie mentale soient victimes d'attaques ou se blessent elles-mêmes, qu'elles se suicident, même.

Vous avez probablement entendu la bonne nouvelle selon laquelle il n'y a toujours pas de cas de COVID-19 au Nunavut jusqu'à maintenant, mais nous savons tous que ce n'est que l'affaiblissement de la première vague. Qu'arrivera-t-il quand viendra la deuxième et que la maladie se rendra jusque dans le Grand Nord? Le seul hôpital du Nunavut, qui se trouve à Iqaluit, compte 35 lits et sept ventilateurs pour une population de 38 000 personnes. Il n'est pas équipé pour faire face à la situation.

Ailleurs au Canada, il manque de ressources médicales dans certaines Premières Nations pour tester les personnes qui semblent symptomatiques. Divers services comme le soutien social communautaire et d'autres programmes sont sur pause, et les mécanismes établis pour aider d'autres personnes à répondre à leurs besoins spéciaux sont disparus. Quand nos femmes essaient de communiquer entre elles par téléconférence ou vidéoconférence, comme les autres Canadiens le font, elles n'arrivent pas à le faire en toute confidentialité, et bien sûr, les plus pauvres d'entre elles n'ont même pas accès à ce genre de technologie de toute façon.

• (1420)

Nos femmes sont résilientes aussi. Dans certaines communautés, elles utilisent les dons pour approvisionner les banques alimentaires et veiller à ce que les personnes les plus démunies reçoivent l'aide requise. Dans d'autres...

Le président: Madame Whitman, je suis désolé de vous interrompre. Nous éprouvons des petits pépins techniques avec l'interprétation.

Cela dit, vos cinq minutes sont écoulées. Je suis certain que vous avez encore bien des choses à dire. Vous aurez peut-être l'occasion de le faire un peu plus tard, pendant la discussion, mais nous devons nous arrêter là pour l'instant. Un membre de l'équipe technique vous appellera probablement pendant que nous continuons la réunion. Nous nous retrouverons ensuite.

Mme Lorraine Whitman: Très bien. Merci.

Le président: Merci. Je suis désolé de cette interruption.

Nous terminerons les exposés par une intervention de cinq minutes de Melanie Omenih, qui représente les femmes de la nation métisse.

Madame Omenih, la parole est à vous.

Mme Melanie Omenih (présidente, Women of the Métis Nation - Les Femmes Michif Otipemisiwak): Bonjour à tous.

Je veux d'abord vous remercier de m'avoir invitée à prendre la parole aujourd'hui devant le Comité permanent au nom des Femmes Michif Otipemisiwak. La pandémie de COVID-19 a bouleversé nos existences, et il faut absolument que nous nous concertions ainsi pour discuter des répercussions particulières de cette crise sur les femmes métisses et des mesures à prendre pour réagir efficacement à l'évolution de ces impacts.

Je tiens à préciser également que je vous parle depuis le territoire visé par les traités 6 et 8 au cœur de la patrie des Métis. Je suis en Alberta.

Aux yeux des femmes de la nation métisse, il était vraiment primordial que l'on adopte une optique fondée sur les distinctions entre les sexes. C'est absolument nécessaire dans le contexte des mesures prises par le gouvernement fédéral en réponse à la pandémie. Comme le gouvernement fédéral a tenu compte de notre volonté en ce sens, il a été possible pour nous, le peuple métis, de déployer des moyens adaptés à notre situation particulière pour composer avec la crise actuelle. Les femmes métisses doivent avoir leur mot à dire dans les échanges qui ont cours, les décisions qui sont prises et le travail qui se fait. Rien de ce qui nous concerne ne doit être fait sans nous consulter.

J'aimerais vous dresser rapidement un tableau de la situation dans nos communautés. Dans les secteurs où l'accès aux soins médicaux est limité, les femmes métisses risquent de contracter le virus lorsqu'elles utilisent les transports en commun. La conjoncture est d'autant plus précaire que bon nombre de ces femmes prennent soin de plusieurs membres de leur famille et risquent ainsi, à l'intérieur de foyers multigénérationnels, de transmettre le virus à des personnes à risque, comme les grands-parents et les nourrissons. C'est tout particulièrement le cas pour toutes ces femmes métisses qui sont des travailleuses essentielles de première ligne et qui n'ont pas le luxe de rester à la maison.

Nous constatons de nouvelles flambées de la COVID-19 à Fort McMurray en raison de la présence des camps de travailleurs et des structures connexes dans le secteur de l'exploitation des hydrocarbures. Fort McMurray est en outre la deuxième communauté métisse à subir une inondation pendant cette pandémie, ce qui en ajoute une couche à la crise que vit actuellement le pays dans son ensemble. Fort McMurray est l'une des communautés métisses traditionnelles en Alberta avec Fort Vermilion qui a également été inondée.

Dans bien des cas, les coûts liés aux logiciels et équipements technologiques requis pour suivre les programmes scolaires doivent être assumés par les parents eux-mêmes en raison des restrictions de financement. Les femmes et les familles métisses qui n'ont pas les moyens de payer pour ce matériel craignent de voir leurs enfants prendre du retard à l'école du fait que les cours en classe ne reprendront pas avant l'automne, si tant est qu'ils reprennent effectivement à ce moment-là.

Il est encore plus difficile de parvenir à se tirer d'affaire pendant cette pandémie si vous n'avez pas une connexion Internet stable ou même pas de connexion du tout.

Dans bien des communautés, les femmes métisses ne peuvent pas prendre les précautions sanitaires requises pour leur famille et elles-mêmes parce qu'il n'y a pas de savon, de désinfectant pour les mains ou de papier de toilette. Le problème de l'insécurité alimentaire se pose également de façon très concrète, plusieurs communautés n'ayant pas accès à des produits de base comme la farine. Cette situation vient nourrir davantage le stress, l'anxiété et la dépression que les femmes métisses sont de plus en plus nombreuses à ressentir.

On ne saurait trop insister sur l'importance d'adopter une approche judicieuse pour traiter les cas de violence familiale et les situations d'abus qui sont à la hausse en raison des facteurs de stress découlant de la pandémie. En fait, les risques de violence et de mauvais traitements sont même plus grands que jamais compte tenu de l'isolement accru, non seulement à domicile, mais aussi au sein de communautés rurales où l'isolement se fait sentir de façon plus aiguë. Les mauvais traitements peuvent désormais perdurer sans

que l'on puisse exercer une surveillance régulière en raison des signalements moins nombreux et du manque de soutien communautaire attribuable notamment à la fermeture temporaire de nombreux services de protection de l'enfance. Un suivi plus soutenu est particulièrement important pour les enfants qui vont dépasser l'âge de prise en charge pendant cette pandémie.

Les contacts entre les membres de nos communautés et de nos familles ne sont plus les mêmes qu'avant la COVID-19. Quand les gens perdent ainsi le contact, il y a tout lieu de s'inquiéter davantage des risques de disparition et de traite de personnes. Si une femme métisse disparaît pendant la crise actuelle, très peu de gens vont s'en rendre compte.

• (1425)

Le plan d'intervention du Canada prévoit expressément des mesures de soutien pour les femmes autochtones, mais l'accès aux refuges et aux centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle est beaucoup plus difficile pour les femmes métisses vivant dans des communautés rurales et éloignées. Le gouvernement fédéral a priorisé le financement de ces refuges et centres pour femmes, mais doit en faire plus pour s'assurer que les femmes métisses vivant en milieu rural puissent avoir accès à ces services, surtout dans le contexte actuel.

Cela dit...

Le président: Madame Omenih, nous en sommes à cinq minutes.

Mme Melanie Omenih: Je peux m'arrêter là pour l'instant.

Le président: Vous aurez amplement l'occasion de faire valoir vos autres arguments en répondant aux questions.

Avant que nous amorcions justement le premier tour où chacun aura droit à six minutes pour ses questions, nous avons quelques problèmes techniques à régler.

Madame Zann, est-ce que votre connexion a été rétablie? D'accord, tout va bien.

Madame la greffière, est-ce que l'on s'occupe des difficultés techniques de Mme Whitman?

La greffière du comité (Mme Evelyn Lukyniuk): Oui. Peut-être Mme Whitman pourrait-elle maintenant nous dire quelques mots, question de nous permettre de vérifier à nouveau la qualité sonore pour voir si les choses se sont améliorées.

Madame Whitman.

Mme Lorraine Whitman: Voulez-vous que je poursuive mon exposé?

Nous avons quelques idées quant à ce que nous pourrions faire rapidement...

Le président: Je suis désolé, madame Whitman. Nous faisons simplement une vérification audio.

Les interprètes vous entendent très bien. C'est nettement mieux maintenant.

Mme Lorraine Whitman: Merci.

Le président: Nous pouvons maintenant passer aux questions.

Pour ce premier tour, nous avons M. Viersen, M. Powlowski, Mme Bérubé et Mme Gazan.

Monsieur Viersen, vous avez six minutes.

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

Je m'intéresse au dossier de la traite des personnes depuis que j'ai été élu et je suis particulièrement préoccupé par le fait que des femmes des Premières Nations sont visées dans 50 % des cas recensés au Canada. Voilà maintenant que nous constatons que bon nombre des organisations s'occupant des victimes de la traite de personnes doivent, comme toutes les autres organisations au Canada, composer avec les difficultés découlant de la COVID-19 tout en voyant leur financement être discontinué. Je viens tout juste d'envoyer une lettre au ministre pour lui demander d'examiner la situation.

Est-ce que vous pourriez nous dire, et je pose tout particulièrement la question à la représentante de l'Association des femmes autochtones du Canada, si vous avez noté une augmentation des cas de traite de personnes depuis le début de la pandémie, et si le financement sera maintenu pour continuer à aider les victimes?

● (1430)

Mme Lorraine Whitman: Nous avons surtout noté une augmentation de la violence familiale. Grâce à notre évaluation des besoins et à notre sondage en ligne, nous avons constaté un accroissement de 68 % des mauvais traitements à l'encontre des femmes. La hausse est de 64 % pour les aînés et de 64 % également pour les enfants. Rien n'indique une augmentation pour ce qui est de la traite de personnes. Les risques accrus se font surtout sentir pour les personnes qui vivent avec leur agresseur dans un contexte d'auto-isolément et de distanciation sociale.

M. Arnold Viersen: D'accord. Voilà qui est intéressant.

Dans le même ordre d'idées, les organisations avec lesquelles vous collaborez habituellement pour lutter contre la traite de personnes vous ont-elles contactée à ce sujet?

Je peux vous dire qu'elles ont communiqué avec moi. Je me demande simplement si c'est la même chose de votre côté.

Mme Lorraine Whitman: Non, je n'ai rien entendu de plus à ce propos, mais je sais que des efforts plus considérables sont déployés dans le dossier de la traite de personnes.

Compte tenu encore une fois des mesures de distanciation sociale, il est difficile d'être là physiquement pour aider les victimes. Nous recevons effectivement des appels. Il s'agit surtout de cas de mauvais traitements et de violence familiale que l'on voit augmenter dans une proportion beaucoup plus marquée.

M. Arnold Viersen: Comment les organisations concernées composent-elles avec la situation? Étant donné que les gens ne peuvent pas se déplacer, est-ce que l'on intervient en ligne ou au moyen de mesures semblables?

Mme Lorraine Whitman: Il y a ce sondage que nous avons mené, et nous avons aussi sur place quatre de nos aînées qui répondent aux appels pouvant venir notamment de femmes qui sont victimes de violence ou qui songent au suicide. Nous sommes actifs à ce chapitre.

Nous avons aussi soumis des propositions afin de faciliter notre collaboration avec nos organisations communautaires. Nous avons 13 bureaux dans différentes provinces et nous souhaiterions pouvoir y mobiliser les femmes afin qu'elles puissent apporter sur place l'aide qu'elles sont en mesure d'offrir, mais tout cela est plutôt diffi-

cile en l'absence d'un financement suffisant. Toutes les fois que cela est possible, elles reçoivent les appels en provenance de leur secteur et s'efforcent de mettre à contribution au bénéfice des femmes touchées les meilleures ressources disponibles.

M. Arnold Viersen: Madame Anderson-Pyrz, avez-vous des commentaires à ce sujet?

Mme Hilda Anderson-Pyrz: Je dirais qu'il est vraiment crucial, surtout du point de vue des femmes et des filles autochtones vivant dans des localités éloignées et isolées, que l'on maintienne et que l'on augmente le financement accordé aux organisations qui luttent contre la traite de personnes et l'exploitation sexuelle. Bien souvent, nos femmes et nos filles qui quittent nos communautés pour aller vivre dans un centre urbain se retrouvent dans un état de grande vulnérabilité. Parallèlement à la pandémie, la traite de personnes se poursuit, mais d'une façon encore plus dissimulée. Nous devons vraiment augmenter notre soutien et faire les choses un peu différemment pour nous assurer de pouvoir continuer à protéger la vie des femmes et des filles autochtones, sans oublier les personnes bispirituelles.

Il est fort décourageant d'entendre que l'on réduit le financement accordé à ces organisations très importantes dans la lutte contre la traite de personnes et l'exploitation sexuelle.

Le président: C'est exactement le temps que vous aviez, monsieur Viersen.

Nous continuons d'éprouver certains problèmes techniques qui pourraient être réglés en partie si les participants qui n'ont pas la parole désactivaient leur vidéo. On réduirait ainsi considérablement la charge technique, ce qui faciliterait les choses pour l'interprétation. Nous pouvons peut-être essayer de le faire.

Je garde par ailleurs un oeil sur vos icônes « Lever la main » pour le cas où vous souhaiteriez intervenir à un moment ou à un autre. Pour autant que nous puissions vous entendre, tout va bien.

Maintenant que ces directives ont été transmises, je cède la parole à M. Powlowski. Vous avez six minutes.

● (1435)

M. Marcus Powlowski (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Je ne sais pas si cette dernière solution me plaît vraiment, monsieur le président. C'était déjà assez pénible au départ et voilà que je me retrouve devant une série de noms en espérant qu'il y a quelqu'un derrière.

Merci à tous nos témoins de leur participation.

Avant d'être parlementaire, j'étais médecin et j'ai travaillé dans différentes collectivités accessibles uniquement par avion comme Nain au Labrador et Iqaluit. Je suis allé aussi pendant quelques années à Norway House qui n'est pas à proprement parler uniquement accessible par la voie des airs, mais on peut dire que la route est très longue. Je vois que Mme Anderson-Pyrz sait de quoi je parle. Peut-être qu'elle est originaire de là-bas, car je sais qu'il y a beaucoup d'Anderson à Norway House.

J'ai vraiment aimé travailler dans ces endroits, mais je sais aussi pertinemment que la situation est particulièrement difficile dans ces communautés isolées pour les personnes qui ont des problèmes familiaux ou un conjoint violent. C'est notamment dû au fait que bien des gens ont des liens de parenté et que tout le monde se connaît. Ainsi, votre conjoint abusif peut avoir un cousin ou un frère dans la police ou dans le conseil de bande, ce qui rend les choses beaucoup plus difficiles. Peut-être pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez.

Avant cela, permettez-moi d'aborder un sujet dont je tiens vraiment à traiter. S'il est donc au départ déjà ardu de se retrouver avec un conjoint violent dans des communautés semblables, j'estime que la situation est aggravée du fait qu'il peut être vraiment difficile de quitter ces localités. Bien des gens n'ont pas les moyens de se payer un billet d'avion. Dans ma pratique de la médecine, j'ai vu des gens si désespérés qu'ils sont allés jusqu'à faire une tentative de suicide parce qu'ils savaient qu'ils auraient ainsi droit à un déplacement en avion pour sortir de la communauté. Même lorsque les choses vont pour le mieux, il n'est pas facile de quitter ces communautés pour les personnes qui vivent une situation pénible. C'est encore plus difficile maintenant à cause de la COVID-19 et des moyens déployés pour isoler les communautés afin d'en protéger les membres. Une fois les voies d'accès bloquées, il devient en effet aussi compliqué d'en sortir.

Peut-être pourrais-je inviter nos témoins à nous parler des problèmes découlant de la COVID-19 tout particulièrement pour ces communautés isolées.

Le président: Qui voudrait répondre?

Madame Anderson-Pyrz.

Mme Hilda Anderson-Pyrz: Avec plaisir.

La situation est effectivement très pénible pour les femmes et les filles autochtones ainsi que les personnes bispirituelles qui sont victimes de violence dans une communauté éloignée et isolée. Il est particulièrement difficile de leur donner accès aux mesures de soutien et aux ressources dont elles ont besoin, et notamment à un refuge.

Au Manitoba, nous avons seulement quatre refuges pour toutes les communautés des Premières Nations, ce qui rend les choses encore plus difficiles. Bon nombre des programmes de prévention de la violence sont grandement sous-financés comme c'est le cas de bien d'autres services offerts dans nos communautés, notamment en santé mentale et en soins de santé.

Comme les localités sont éloignées et isolées, il est beaucoup plus compliqué d'avoir accès aux ressources et aux mesures de soutien offertes à l'extérieur. En outre, les nouveaux horaires d'avion et les barrages érigés dans nos communautés pour éviter la propagation de la COVID-19 ne font qu'envenimer la situation.

Nous avons beaucoup travaillé dans le cadre de Manitoba Kewatinowi Okimakanak, l'organisation regroupant les chefs du nord de la province, afin de mettre en commun un maximum d'informations sur les équipes d'intervention pour la pandémie et de voir à l'intégration de mesures concernant la violence familiale dans les plans établis pour nos différentes communautés. Nous faisons de notre mieux pour mettre en place les mécanismes de protection nécessaires, mais de graves problèmes de sous-financement nous empêchent de déployer toutes les ressources qui seraient requises.

Le président: Madame Omeniho, vouliez-vous répondre également?

Mme Melanie Omeniho: Certainement. C'est un problème grave pour de nombreuses femmes de nos communautés. Dans bien des cas, il ne leur est pas permis de quitter la communauté. Il y a même parfois des agents de la GRC qui s'assurent qu'elles respectent le couvre-feu. Elles sont extrêmement isolées, ce qui place certaines d'entre elles dans une situation vraiment périlleuse.

Nous croyons qu'il y a effectivement un grand nombre d'organisations qui ont vu leur financement être réduit. Déjà que les organisations ne sont pas si nombreuses à offrir des services sur le terrain lorsque tout se passe bien, mais voilà que la COVID-19 a obligé certaines de ces organisations sur lesquelles les gens comptent fermer leurs portes parce qu'elles n'avaient pas les ressources nécessaires pour offrir leurs services. Certaines femmes se sont retrouvées par le fait même dans une situation extrêmement délicate et parfois même dangereuse.

Il est vraiment dérangeant et préoccupant d'entendre parler de ces décès dans nos communautés. Nous croyons qu'il faut assurer un financement permanent, stable et garanti à toutes les organisations offrant des services aux femmes autochtones, un élément qui fera partie de nos revendications pour la mise en œuvre dans un avenir rapproché des appels à la justice faisant suite à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Nous espérons une plus grande sécurité et des mesures de soutien plus facilement accessibles et plus nombreuses.

Il y a un autre petit message que j'aimerais faire passer. Je suis bien consciente que la pandémie actuelle nous force à simplement réagir aux événements, mais il conviendrait d'en faire davantage à l'avenir pour planifier les interventions d'urgence à l'intention des femmes autochtones. Il ne faut pas se contenter de réagir à ce qui arrive; nous devrions en fait être prêts à traiter les différents problèmes dans un contexte plus stable en tout temps.

• (1440)

Le président: Nous sommes arrivés à la fin du temps prévu. Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Bérubé pour les six prochaines minutes.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins présentes aujourd'hui. Nous vous sommes fort reconnaissants de vos témoignages.

Je représente la circonscription d'Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou. C'est une très grande circonscription où il y a beaucoup de communautés autochtones et de femmes autochtones. D'ailleurs, je tiens à vous dire que j'étais présente, à Val-d'Or, lors du dépôt du rapport de l'ENFFADA, l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, en septembre dernier.

Ce rapport dit bien que les femmes autochtones québécoises vivent le plus souvent dans l'indifférence, et parfois même dans le mépris, alors que les anciennes politiques coloniales ont infiltré les institutions québécoises.

Madame Whitman, la pandémie fait que ce n'est pas évident pour les femmes autochtones. Selon un reportage d'APTN, la présente pandémie augmenterait la pression sur les refuges pour femmes, en plus de créer des complications pour ces établissements à cause des mesures d'éloignement physique.

Pouvez-vous nous en dire davantage sur cette réalité, notamment sur ce qui se passe du côté du Québec?

[Traduction]

Le président: Qui veut répondre à cette question?

Madame Whitman, vous avez la parole.

Mme Lorraine Whitman: Merci.

J'ai raté le début de l'intervention, car il m'a fallu un peu de temps pour trouver l'interprétation. Pour ce qui est des problèmes de violence, vous avez certes raison de dire qu'il est beaucoup plus difficile pour nos femmes d'avoir accès aux refuges et aux autres formes d'hébergement afin de bénéficier des différents services offerts.

Une partie des services accessibles ne sont pas adaptés à la culture des femmes autochtones, métisses et inuites, ce qui crée un certain malaise. Il faut bien dire par ailleurs que les refuges doivent eux aussi composer avec la pandémie, ce qui les oblige à accueillir moins de gens afin de protéger la santé des femmes et des enfants qui y séjournent déjà. Comme de nouvelles femmes se présentent avec leurs enfants, il devient bien sûr encore plus difficile de répondre aux besoins de toutes. Je sais que des chambres d'hôtel ont été rendues disponibles pour héberger des femmes dans cette situation, mais il y a encore des victimes de violence que l'on ne peut pas aider adéquatement en raison de cette pandémie.

C'est comme si nous devons gérer deux crises en même temps: la pandémie et l'augmentation de la violence.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Je vous remercie, madame Whitman.

Qu'est-ce que le gouvernement pourrait faire de plus — je pense surtout à Services aux Autochtones Canada — pour aider davantage les femmes victimes de violence conjugale? Dans le même ordre d'idée, que pourrait faire ce ministère pour prévenir la violence domestique et celle faite aux femmes?

[Traduction]

Mme Lorraine Whitman: Il nous faut un financement durable et fiable. Tel qu'il a été indiqué, nous réagissons, alors que nous devrions être proactifs dans la foulée de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Nous devrions avoir des fonds afin de pouvoir commencer à émettre des messages préventifs et trouver des moyens de répondre aux besoins de nos femmes. Ce sera un travail de longue haleine, car le problème remonte à la colonisation et constitue un génocide, comme a conclu l'enquête.

Il nous faut un financement immédiat et stable. Nous savons que s'il y a une deuxième vague de la pandémie, elle pourrait être encore pire que la première, et il nous faut donc de l'argent et un financement durable afin de pouvoir répondre aux besoins de nos femmes, de nos enfants et de nos personnes aux diverses identités de genre et établir un plan d'action national.

Nous sommes prêtes à participer et à donner nos idées. Nous avons organisé une table ronde dans le cadre de l'Enquête nationale

sur les FFADA. Nous avons soumis nos suggestions au gouvernement. Pour l'instant, celles-ci sont restées lettre morte.

Merci.

• (1445)

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Madame Whitman, je vous remercie. Le 5 mai, vous avez part de votre déception quant à la mise en application par le gouvernement libéral des 231 appels à l'action du rapport de l'ENFFADA.

Selon vous, de quelle façon la non-application de ces recommandations empire-t-elle le phénomène de violence conjugale chez les femmes autochtones pendant la présente crise?

[Traduction]

Le président: Madame Whitman, il vous reste une minute. Allez-y, je vous en prie.

Mme Lorraine Whitman: La stabilité du financement fait une différence énorme dans nos efforts de lutte contre la violence. Nous devons pouvoir collaborer et il faut inclure les femmes autochtones si nous voulons avancer, armés d'un plan conçu par le peuple autochtone pour le peuple autochtone, qui respecte notre culture.

Nous n'avons reçu aucun financement, même dans le cadre de Commémoration Canada l'année dernière. En 2019, nous avons demandé des fonds au titre de ce programme sans succès. Nous avons soumis des propositions.

C'est décourageant, car les gens ont témoigné et ont parlé de leurs expériences. Nous avons un rapport d'enquête qui fait 1 200 pages, et pourtant on nous a dit que nous ne répondions pas aux critères. L'AFAC, l'organisation des Autochtones, était parmi les premières organisations militantes avec Sisters in Spirit, et nous nous sommes battues pour que l'enquête ait lieu. Je ne comprends toujours pas pourquoi nous n'avons reçu aucun fonds aux fins de commémoration ou d'amélioration de notre situation.

Je sais que le gouvernement a versé des fonds. Le premier ministre a parlé l'autre jour de la violence faite aux femmes canadiennes à Montréal et du drame survenu récemment dans ma communauté micmaque, mais y a-t-il un fonds sexospécifique pour les femmes, les enfants et les personnes aux diverses identités de genre autochtones? Je n'ai rien entendu à ce sujet dans son discours.

Le président: Je suis désolé de vous interrompre. Votre temps est échu.

Mme DeLaronde souhaite intervenir. Je l'ai vue lever sa main, mais il faudra peut-être attendre la prochaine question.

Madame Gazan, c'est à votre tour. Vous avez six minutes.

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NDP): Merci, monsieur le président.

Mes questions sont destinées à la coalition. J'aimerais commencer par vous féliciter de votre exposé. Il était percutant et nous sera grandement utile.

Madame DeLaronde, ma première question est pour vous. Dans votre exposé, vous avez parlé du besoin d'un espace sûr avec peu de barrières qui soit ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Pouvez-vous nous expliquer le besoin d'un tel espace et nous le décrire?

Mme Sandra DeLaronde: Merci, madame Gazan.

Tout d'abord, j'aimerais dire qu'il y a eu une pandémie de violence envers les femmes et les filles autochtones depuis la Confédération canadienne, et que cette pandémie n'a pas été reconnue par le gouvernement jusqu'à l'enquête nationale. Les appels à la justice découlant de l'enquête nationale sont restés lettre morte, ce qui a permis à des personnes partout au pays de continuer à se moquer de la valeur des vies des femmes et filles autochtones, que ce soit les vies de leurs conjointes ou des personnes trafiquées. Je devais le dire.

Deuxièmement, quant à votre question sur l'espace sûr avec peu de barrières qui serait ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, il n'y aurait pas les barrières habituelles des refuges, qui sont généralement destinées aux personnes en couple. Un tel espace sûr ne peut être accédé par les personnes qui ne sont pas en couple, à savoir les personnes LGBTQII, les sans-abri ou les victimes de trafic. Ces personnes ne peuvent s'adresser à un refuge actuellement.

De plus, nous savons que la violence ne frappe pas uniquement les femmes et les filles autochtones. C'est un fléau qui touche toutes les ethnicités du pays. Nous voudrions voir un espace sûr à Winnipeg qui puisse accueillir toutes les femmes et toutes les personnes qui s'identifient comme femmes.

• (1450)

Mme Leah Gazan: Merci beaucoup, madame DeLaronde.

Je sais que vous connaissez très bien les appels à la justice découlant de l'enquête nationale. Je fais référence à l'appel à la justice 1.2.v.

Comme vous le savez, l'enquête nationale a comme cadre les droits de la personne et des Autochtones et les conventions internationales. Comment le gouvernement a-t-il respecté ses obligations internationales, telles que celles visant à défendre les droits de la personne et des Autochtones, pour ce qui est du respect de la dignité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQA autochtones?

Mme Sandra DeLaronde: Historiquement, le Canada n'a pas respecté les principes de base des droits de la personne des filles et des femmes autochtones depuis la Confédération, d'où la conclusion de génocide à laquelle est arrivée l'enquête nationale. Il faut souligner que si le Canada a respecté les conventions internationales des droits de la personne, c'est parce que les femmes autochtones se sont battues pour leurs droits et ont été reconnues pour avoir fait inclure ces droits dans les projets de loi C-31 et S-3.

Le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, ce qui est d'une importance vitale actuellement. Le gouvernement dit qu'il ne peut pas le faire en ce moment en raison de la pandémie. Or, le moment est propice, et j'invite le gouvernement et tous les partis à traduire la Déclaration en loi canadienne maintenant.

Mme Leah Gazan: Merci beaucoup, madame DeLaronde.

Je m'adresse maintenant à Mme Anderson-Pyrz. Comme vous le savez, l'enquête nationale marquera bientôt son premier anniversaire. Le gouvernement a déclaré que le plan d'action national serait rendu public en juin. Espérons qu'il respectera sa promesse. Pensez-vous que les familles et les organisations ont été suffisamment consultées pendant le processus?

Mme Hilda Anderson-Pyrz: Pas du tout.

Je vous parle en tant que personne qui travaille aux premières lignes à titre de gestionnaire de l'unité de liaison pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées de Manitoba Keewatinowi Okimakanak, et de vice-présidente de la Manitoba MMIWG Coalition. Je recueille les témoignages des familles, des survivantes et des personnes bispirituelles du Manitoba.

Tout le monde se demande ce qui se passe. Il y a eu très peu de consultation, voire aucune, même si la ministre Bennett a souvent fait référence au Manitoba comme étant le point zéro de la tragédie nationale des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées. C'est très décourageant. Les familles et les survivantes ont raconté leurs histoires dans le cadre de l'enquête nationale, qui était le résultat du combat livré pendant de nombreuses années par les femmes. Le fait de ne pas être consultées et de ne pas savoir ce qui se passe rabaisse beaucoup les femmes et les filles, les survivantes et les personnes bispirituelles qui ont témoigné.

Nous devons nous assurer que leurs voix continuent à se faire entendre, car elles racontent les histoires de leurs proches. Ces histoires sont sacrées, et on devrait consulter les gens pendant tout le processus, y compris l'élaboration du plan d'action national.

Le gouvernement libéral devrait avoir honte.

Mme Leah Gazan: Merci.

Le président: Madame Gazan, votre temps de parole est échu.

Merci beaucoup.

Je suis désolé de vous avoir manquée encore une fois, madame Omeniho, mais nous...

M. Arnold Viersen: Monsieur le président, j'aimerais dire que je m'intéresse vivement à la réponse à la dernière question sur l'enquête nationale et la consultation des membres des familles, entre autres. Je remarque que lorsque nous tentons de nous éloigner de la COVID-19, nous nous faisons rapidement rappeler à l'ordre, et donc je...

• (1455)

Mme Leah Gazan: J'invoque le Règlement, monsieur le président. C'est la seule séance vouée aux femmes, filles et personnes bispirituelles autochtones. J'espère que les conservateurs ne choisiront pas, encore une fois, de perdre leur temps en faisant la promotion de leurs propres motifs et en s'écartant de l'ordre du jour du Comité.

J'avais une question de suivi. Je n'ai pas pu la poser. Je demande à mon collègue de respecter les témoins et les femmes ici présentes qui nous racontent leurs récits de violence et d'éviter d'utiliser son temps pour en faire une plateforme politique.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci.

Passons maintenant à une série de questions de cinq minutes. Nous commencerons par M. Schmale.

Monsieur Schmale, allez-y.

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur participation aujourd'hui.

Je vais poser une première question, et libre à vous de choisir qui répondra.

Comme nous le savons tous, les autorités de la santé des trois ordres de gouvernement encouragent les gens à rester à la maison, à s'isoler, à ne fréquenter que leur famille immédiate et à ne pas voir d'autres personnes. Nous sommes tous d'accord pour dire que ce sont de bons conseils, surtout en début d'épidémie. Mais comme bon nombre d'entre vous ont indiqué dans vos témoignages, les conseils ne tiennent pas compte des femmes et des enfants qui se font violenter à la maison. Le gouvernement a reconnu dans une certaine mesure ce problème. Certaines d'entre vous, dans vos exposés et vos témoignages, ont indiqué qu'il faut en faire plus.

Des fonds ont été prévus, et j'aimerais savoir comment les fonds ont servi à créer des endroits sûrs pour les enfants et les femmes autochtones? Encore une fois, libre à vous de choisir la personne qui répondra.

Le président: Qui souhaite répondre?

Allez-y, madame DeLaronde.

Mme Sandra DeLaronde: Ni les femmes ni les organisations dirigées par les femmes et par les femmes autochtones n'ont reçu des fonds directement. Cela doit se faire, et maintenant. Nous attendons toujours.

Merci.

M. Jamie Schmale: Quelqu'un d'autre, avant que je...?

Mme Lorraine Whitman: Oui.

Le président: Madame Whitman, allez-y.

Mme Lorraine Whitman: J'aimerais également souligner... J'ai parlé des enfants, des femmes et des aînés qui se font violenter.

Oui, le financement est extrêmement important, et nous avons signé un accord en 2019 aux termes duquel le gouvernement, la Couronne, s'est engagé à nous réserver une place aux tables comme les dirigeants autochtones masculins. Nous attendons toujours. Lorsque nous demandons des fonds et parlons aux ministres, on nous dit que nous devons soumettre des propositions, et nous n'avons toujours pas reçu de fonds à la suite de nos propositions. Nos femmes et nos organisations sont très résistantes.

A-t-on effectué une analyse comparative entre les sexes visant les fonds qui sont versés aux diverses organisations? Je crois que l'on devrait le faire en fonction des femmes autochtones.

Le président: Monsieur Schmale, Mme Omeniho souhaite répondre également.

M. Jamie Schmale: D'accord, et ensuite j'ai une autre question.

Le président: Madame Omeniho, allez-y.

Mme Melanie Omeniho: J'aimerais dire que des fonds ont certes été versés aux collectivités autochtones, je le reconnais. Nos dirigeants de la nation métisse ont effectué beaucoup de travail pour tenter de pallier certains des problèmes liés à la COVID-19. J'ai parlé des inondations dans nos collectivités du Nord et de l'écllosion de la COVID-19 à La Loche, en Saskatchewan, où beaucoup d'efforts ont été déployés.

Cependant, vous remarquerez qu'aucuns fonds destinés aux peuples autochtones n'ont servi à la lutte contre la violence envers les femmes autochtones ou à la protection et la sécurité des femmes et des enfants.

J'appuie donc mes sœurs autochtones qui participent à cette séance pour dire qu'il n'y a eu aucune ressource directe destinée aux femmes autochtones pour lutter contre la violence, à l'exception

d'un petit montant qui a été versé aux refuges situés dans les réserves, ce qui me semble plutôt limité à bien des égards.

• (1500)

Le président: Monsieur Schmale, il vous reste environ une minute.

M. Jamie Schmale: D'accord. Je vais changer de sujet.

Il y avait quelqu'un qui tentait de répondre à la question de ma collègue du NPD. J'ignore qui. J'essayais d'allumer ma caméra. C'est de ma faute.

La personne souhaite-t-elle terminer sa réponse?

Mme Leah Gazan: J'invoque le Règlement. C'était Mme Anderson-Pyrz.

Merci, monsieur Schmale.

M. Jamie Schmale: De rien.

Le président: Votre temps de parole est échu. J'en suis désolé. Peut-être aurons-nous l'occasion d'y revenir.

M. Jamie Schmale: Il me restait une minute. Mon préambule n'était pas aussi long que ça?

Le président: J'ai été généreux. Je suis désolé. Nous poursuivons. Je suis sûre que nous aurons l'occasion d'y revenir.

Monsieur Battiste, vous avez cinq minutes. Allez-y.

M. Jaime Battiste (Sydney—Victoria, Lib.): Merci.

Madame Whitman, vous n'avez pas pu terminer votre exposé. Avant que je ne pose ma question, j'aimerais vous donner l'occasion de terminer votre exposé. Je suis sûr que vous en arriviez à la conclusion et que vous aviez des recommandations pour le gouvernement. Aimerez-vous terminer?

Mme Lorraine Whitman: Merci.

Lorsqu'il s'agit de financement et de questions connexes, les femmes autochtones, métisses et inuites doivent avoir voix au chapitre. Nous savons ce que nous faisons, car nous travaillons avec ces femmes et nous devons être à la table avec le gouvernement.

Nous encourageons les membres de votre comité d'exercer des pressions sur le gouvernement afin qu'il nous écoute et respecte son engagement visant à rendre public le plan d'action. Nous demandons aux membres du Comité d'exercer des pressions sur le gouvernement afin qu'il réponde aux besoins des femmes, des filles et des personnes aux diverses identités de genre autochtones, et ce, de façon urgente, de la même façon qu'il répond aux besoins des autres Canadiens qui ont également été touchés par la COVID-19. Nous souffrons depuis des centaines d'années. Il nous faut du respect et il nous faut être présentes à la table avec un mécanisme de financement et une ACS.

Wela'lin, monsieur Battiste.

M. Jaime Battiste: Je viens d'une réserve micmaque. Vous parlez des femmes autochtones dans les réserves et dans les municipalités. Je me demande souvent si les efforts de communication se rendent aux gens qui en ont besoin, les gens les plus vulnérables.

Comment communiquons-nous avec les personnes les plus vulnérables sur les endroits sûrs qui s'offrent à elles? Pouvez-vous me dire comment se fait la communication? Quelle est la stratégie de communication avec ces gens qui sont les plus vulnérables, que ce soit dans les réserves ou dans les centres urbains?

N'importe qui peut répondre.

Le président: Allez-y, madame Anderson-Pyrz.

Mme Hilda Anderson-Pyrz: J'aimerais répondre.

L'infrastructure des communications est peu développée dans de nombreuses collectivités isolées et éloignées, que ce soit Internet ou le téléphone cellulaire ou fixe, ce qui rend très difficiles les efforts de sensibilisation. Nous devons faire preuve de créativité pour transmettre les messages. Nous œuvrons sur le terrain pour tisser des relations dans la communauté et nous établissons des dialogues de diverses façons, car bien des fois, même s'il existe des lignes téléphoniques, elles ne sont pas fiables.

Nous établissons de vrais rapports avec des personnes qui ont connu la violence. Nous créons un rapport de confiance qui favorise les confidences. Bien des fois, une fois le rapport établi, la personne en parle avec d'autres femmes et filles et d'autres personnes qui subissent la violence pour leur indiquer que vous êtes une personne digne de confiance. Cela vaut autant dans les centres urbains.

En ce moment, ce qui freine vraiment la communication, c'est que de nombreux services ont été perturbés par la COVID-19, en raison des mesures de distanciation sociale, du télétravail et ainsi de suite. Cela crée un vrai défi, et nous cherchons des moyens de mieux offrir nos services.

Je suis travailleuse essentielle moi-même. Je sors et je tisse des liens dans les collectivités et je fais ce que je peux pour aider les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones qui subissent de la violence ou ont perdu un proche qui a été assassiné. C'est extrêmement difficile.

Le président: Voulez-vous ajouter quelque chose, madame DeLaronde? Je vois votre main.

• (1505)

Mme Sandra DeLaronde: Merci, monsieur le président.

Je tiens à ajouter qu'il y a vraiment des disparités en ce qui concerne l'accès à Internet, au WiFi. Même cette semaine, nous communiquons avec une personne en situation de violence qui n'avait pas accès à Internet, et nous avons dû lui parler par l'intermédiaire d'une tierce partie pour l'aider.

Comme l'a souligné Mme Anderson-Pyrz, il devient vraiment difficile de rencontrer et de soutenir les femmes dans les collectivités, qu'il s'agisse d'une collectivité éloignée ou rurale ou, comme c'est le cas pour l'accessibilité, du milieu urbain. Il faut régler ce problème, qui peut être réglé.

Le président: Monsieur Battiste, il vous reste moins d'une minute.

M. Jaime Battiste: Je veux seulement remercier les personnes avec nous pour le travail important qu'elles effectuent.

Je vais poser une dernière question sur les refuges pour femmes. Quel type de lien ont-ils? Collaborent-ils à l'échelle nationale par l'intermédiaire de l'Association des femmes autochtones du Canada, ou d'un type d'institution quelconque ou dans le cadre d'actions, ce

qui leur permet de faire directement des recommandations au gouvernement?

Le président: Les cinq minutes sont maintenant écoulées. Il faudra un peu de temps pour répondre à cette question. Nous pourrions peut-être y revenir.

C'est maintenant au tour de M. Zimmer, qui dispose de cinq minutes.

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Monsieur le président, je vous remercie de cette occasion.

J'ai une question qui s'adresse à Mme Omeniho. Vous avez parlé de problèmes très préoccupants que nous avons constatés. Je suis porte-parole de notre parti en matière d'affaires du Nord, et je suis donc responsable de vérifier quelle est la situation de l'équipement de protection individuelle dans les territoires et le Nord du Canada. J'ai été vraiment inquiet de voir que la réserve stratégique d'urgence avait semblé en quelque sorte s'évaporer.

Le problème que vous avez soulevé, c'est que dans bon nombre de nos collectivités, on présumait qu'il y avait cette réserve sur laquelle on pouvait compter, et donc si on en faisait la demande, les masques et les ventilateurs seraient fournis. Ensuite, même l'une de nos réserves, juste au nord de Fort St. John, où je vis, a dû se démenner pour obtenir du désinfectant pour les mains, des masques et des fournitures de nettoyage provenant de Canadian Tire, de Walmart et de tous ces autres magasins, alors que nous croyions tous comprendre que cet équipement nous attendait.

Vous avez également soulevé une chose qui a touché l'une de nos réserves également. Comme vous l'avez mentionné, bon nombre des membres de ces communautés s'occupent de leurs aînés, et donc, le fait de ne pas avoir l'équipement les met vraiment en danger, eux, ainsi que les aînés. Cela me préoccupe beaucoup.

Je veux juste que vous en parliez, et je suppose que ma prochaine question, une fois que vous aurez répondu, sera la suivante: que faisons-nous maintenant? Nous ne voulons certainement pas que cette situation se reproduise.

Allez-y, madame Omeniho.

Mme Melanie Omeniho: Merci.

En tant que Métis, nous avons eu un problème important, car une grande partie des ressources qui étaient fournies par Services aux Autochtones Canada ont en fait été envoyées à des Premières Nations signataires de traités. J'ignore comment elles ont été distribuées ou même s'il y en avait tant que cela, car il y a eu aussi des crises dans les hôpitaux et des choses ont été recueillies à cet égard. Or, cela a posé un grand problème dans nos communautés.

Je sais que bon nombre de femmes métisses de l'Ouest canadien s'affairent à fabriquer des masques et à les envoyer aux gens pour essayer de prévenir les problèmes, mais des produits comme le désinfectant pour les mains... À ce jour, en fait, je crois que personne ne peut acheter de lingettes désinfectantes, même si on le voulait. Cette situation cause de sérieux problèmes.

Comme vous le savez bien, dans certaines de nos communautés, les messages sont contradictoires. Nous avons parlé de communication plus tôt. Il y a des messages contradictoires. Est-ce que nous nous isolons ou non? Sommes-nous protégés? Certaines communautés du Nord pensaient que si elles s'isolaient et qu'elles ne laissaient pas d'autres personnes entrer dans leurs communautés, tout irait bien pour elles, et il y a eu d'importantes éclosions dans certaines d'entre elles. En fait, des jeunes sont décédés, ce qui est très traumatisant pour nous également.

J'appuie et je comprends..., mais à l'avenir, il faut que nous soyons mieux préparés à tout. Nous sommes toujours à la recherche de ressources, même de thermomètres. Nous ne sommes pas capables d'en obtenir. Les personnes à risque qui doivent prendre leur température pour s'assurer qu'elles vont bien n'ont même pas accès à ces ressources.

● (1510)

M. Bob Zimmer: Pour faire suite à ce que vous avez dit, encore une fois, je pense que nous sommes tous préoccupés par... On a laissé entendre qu'on a donné à la Chine l'entièreté de notre réserve nationale stratégique d'urgence. Tout a été donné, essentiellement, ce qui fait que nous nous retrouvons sans ressources à donner à notre propre population.

Cela dit, nous regardons vers l'avenir et nous devons veiller à ce que cette situation ne se reproduise pas.

Que nous suggérez-vous de faire? Nous parlons des groupes comme étant des groupes quelque peu distincts: les Métis qui ne sont pas nécessairement affiliés à une bande et qui n'ont pas le même type de gouvernance. Il faut vraiment que vous nous proposiez vos solutions à la situation, car nous devons faire en sorte que cela ne se reproduise pas. Quelles seraient certaines des solutions?

Je sais qu'il ne vous reste que quelques minutes pour dire ce que vous allez dire, mais pouvez-vous envoyer vos idées à mon bureau ou au Comité? Souvent, les personnes qui savent le mieux comment régler les problèmes sont celles qui sont sur le terrain et qui font face aux problèmes en ce moment.

Le président: C'est une bonne suggestion. Merci, monsieur Zimmer.

Madame Omeniho, je vous accorde une minute pour répondre à la question.

Mme Melanie Omeniho: Nous pouvons certainement faire des suggestions, car nous avons quelques idées sur la manière dont nous devons nous assurer que cette situation ne se répète jamais.

Nous vous enverrons un mémoire pour que ces questions soient abordées. Il y a en fait quelques autres choses que nous voudrions soulever, mais nous n'avons simplement pas eu l'occasion de le faire aujourd'hui.

M. Bob Zimmer: Je suis ravi de vous aider à le faire.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de Mme Zann, pour une autre intervention de cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

Votre micro est en mode silencieux.

Mme Lenore Zann (Cumberland—Colchester, Lib.): Veuillez m'excuser. Il faut un certain temps pour réactiver le micro.

Bonjour à tous. Bonjour, mesdames. Je suis vraiment heureuse de vous voir. Merci beaucoup.

Wela'lin. Je me trouve sur le territoire non cédé des Micmacs, à Truro, en Nouvelle-Écosse, près de la Première Nation de Millbrook.

Comme vous le savez, nous traversons une période extrêmement difficile ici en raison de l'épouvantable fusillade qui s'est produite. Petit à petit, nous découvrons que l'auteur de cette fusillade était une personne qui avait eu des comportements violents — violence conjugale — à de nombreuses reprises, mais qui n'ont pas été signalés. Au bout du compte, cela a mené à une tuerie massive qui a fait 22 victimes.

Une grande partie des femmes avec lesquelles je travaille et je discute ici, dans la province, sont très préoccupées par le problème de la violence conjugale. Bon nombre d'entre nous ont été victimes de mauvais traitement, et nous savons fort bien, malheureusement, ce qu'est la violence conjugale. Nous avons le sentiment que depuis des générations, la société ne considère pas ce problème comme étant important. On pense que ce qui se passe à l'intérieur d'un domicile est l'affaire du roi de la maison et que les femmes font partie des possessions.

Je dirais que c'est comme cela partout au pays, et dans d'autres pays également.

Je crois donc qu'il est temps que nous travaillions tous ensemble à la lutte contre le féminicide. Les disparitions et les assassinats de femmes autochtones et d'autres constituent un problème énorme. Pour être honnête, je crois que le féminicide est un énorme problème ici, au Canada. Je pense qu'il est temps que nous travaillions tous ensemble pour trouver une solution.

Je sais que la ministre de la Condition féminine, Miryam Monsef, veut vraiment contribuer à cet égard, tout comme moi, et tout comme Carolyn Bennett, la ministre des Relations Couronne-Autochtones. Nous sommes tout à fait disposés à faire tout ce que nous pouvons pour essayer de mettre fin à cette autre pandémie, comme vous l'avez appelée, et à être à l'écoute si cela peut améliorer les choses et changer la façon dont les choses sont faites au Canada.

Une chose que j'ai remarquée dans ma région, concernant la Première Nation de Millbrook, c'est qu'on a du mal à obtenir des fonds pour les femmes qui fuient la violence dans la réserve. On peut facilement puiser dans les fonds destinés aux personnes qui vivent à l'extérieur de la réserve, mais parce que le conseil est fermé et que les membres du conseil ne sont pas au conseil en ce moment, il est difficile d'accéder à ce financement.

Madame Whitman, est-ce que vous constatez la même chose également dans le reste du Canada? Cela fait-il partie du problème? Comment pouvons-nous le résoudre?

● (1515)

Mme Lorraine Whitman: C'est un problème. Nous constatons que les ressources et les services qui sont normalement accessibles dans nos communautés de Premières Nations ne le sont pas en raison des fermetures. Les femmes se demandent alors ce qu'elles doivent faire. En raison de l'éloignement social, elles ne peuvent pas...

Nous travaillons à l'échelle nationale pour essayer d'avoir des centres de résilience. Nous avons besoin de soutien pour nos centres de résilience pour les femmes de nos communautés.

Mme Lenore Zann: Exactement. Voilà.

Mme Lorraine Whitman: Nous aimerions qu'il y en ait un dans chaque province et chaque territoire en raison de l'importance des femmes, des filles et des personnes bispirituelles vulnérables. C'est un autre élément sur lequel nous devons certainement nous pencher pour pouvoir offrir aux femmes le soutien et les services dont elles ont besoin.

Mme Lenore Zann: C'est un très bon point. Merci.

Si vous souhaitez participer à une rencontre sur Zoom, par exemple, à un moment donné, peut-être la semaine prochaine, avec moi et l'Association des femmes autochtones de la Nouvelle-Écosse, je serais très heureuse d'en discuter avec vous.

Le président: Madame Zann, Mme DeLaronde avait levé la main.

Il nous reste une minute. Voulez-vous laisser Mme DeLaronde vous répondre?

Mme Lenore Zann: Oui, s'il vous plaît.

Le président: Allez-y.

Mme Mumilaaq Qaqqaq (Nunavut, NPD): J'invoque le Règlement, monsieur le président. Excusez-moi, mais puis-je seulement confirmer que nous en sommes à cinq minutes?

Le président: Mes cinq minutes indiquent 15 h 18, ce qui...

Mme Mumilaaq Qaqqaq: Les choses fonctionnent vraiment de travers aujourd'hui. Certaines personnes n'avaient pas épuisé leur temps de parole et vous les avez interrompues. D'autres ont dépassé le temps qui leur était imparti et n'ont pas été interrompues.

Selon ce que je vois ici, les cinq minutes sont écoulées, et je voulais seulement porter cela à l'attention du Comité.

Le président: J'en suis désolé, mais il est très difficile de coordonner tout le monde tout en regardant une horloge numérique, tout en regardant qui veut intervenir et en ne voulant pas interrompre un témoin qui donne une réponse très importante. Je fais de mon mieux. Je vous saurais gré de tolérer mon inaptitude.

Le temps est écoulé pour cette intervention.

Nous en sommes maintenant à des interventions de deux minutes et demie. C'est au tour de Mme Michaud, qui sera suivie de Mme Qaqqaq.

Madame Michaud, du Bloc québécois, vous disposez de deux minutes et demie.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Mapédià, BQ): Bonjour.

Je remercie les témoins d'être parmi nous.

Ma question s'adresse à vous, madame Whitman.

Pour le moment, nous ne sommes pas encore en mesure de bien documenter les répercussions de la pandémie. Toutefois, selon notre expérience, nous savons que ce genre de crise fait augmenter le niveau de violence, particulièrement celle envers les femmes. On a vu que la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes au Québec s'attend au pire. Le nombre d'appels à la ligne SOS vio-

lence conjugale a augmenté de 15 % au cours des dernières semaines. Dans ma circonscription, il y a deux communautés micmaques: Listuguj et Gesgapegiag et, au cours des 30 dernières années, quatre femmes autochtones y ont été assassinées. On sait que la violence est présente dans ces communautés, particulièrement en temps de crise.

Tout à l'heure, ma collègue du Bloc québécois, Mme Bérubé, vous questionnait sur ce que nous pouvions faire de plus en ce temps de crise, sur ce que le gouvernement pouvait faire de plus. Vous avez aussi parlé d'un investissement immédiat et d'un plan d'action national. Vous avez dit que vous aviez des suggestions à faire au gouvernement, et je souhaiterais les entendre.

[Traduction]

Mme Lorraine Whitman: Merci beaucoup.

Tout d'abord, je sais que nous avons mentionné le plan d'action, ce que nous faisons avec l'argent dont nous disposons au bureau national. Nous avons pris de l'argent d'autres sources. Pour faire face à la crise de la COVID, nous voulions commencer à fabriquer des masques, ce que nous avons fait. Nous avons acheté le tissu pour que les femmes puissent en fabriquer de sorte qu'elles puissent se protéger, qu'elles puissent le faire facilement, mais nous n'avons pas reçu d'argent. En réponse à cela, il faut nous inclure lorsque des fonds sont distribués. Il faut nous inclure dans les plans et lorsque de l'argent est versé. Nous avons besoin de sommes importantes pour pouvoir travailler en amont plutôt que de devoir réagir, et ce sont les aspects pour lesquels nous essayons de travailler en amont le plus possible.

Voilà pourquoi les centres de résilience... et cela fait suite aux appels à la justice 7.1 à 7.9. Il s'agit de pouvoir redonner aux femmes le soutien et l'autonomie dont elles ont besoin afin que nous puissions travailler ensemble. Il y a un autre élément, l'aspect financier, de sorte qu'on puisse améliorer leur situation financière et leur qualité de vie. Nous avons certainement besoin de fonds et de centres de résilience pour pouvoir aider les femmes de toutes les provinces et de tous les territoires. On parle de programmes de jour, d'une augmentation du nombre de refuges autochtones, de la composante culturelle des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre...

• (1520)

Le président: Merci. Le temps est maintenant écoulé.

Madame Qaqqaq, vous disposez de deux minutes et demie. Allez-y, s'il vous plaît.

Mme Mumilaaq Qaqqaq: Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins, qui nous font profiter de leurs merveilleuses connaissances et expérience. En tant que femme autochtone, je sais qu'il est très difficile de parler de ces choses, mais nous devons le faire.

Mes questions s'adressent aux représentantes de la coalition, pour commencer. Concernant ces difficultés, plusieurs ministères fédéraux ont un rôle à jouer. Pouvez-vous en dire plus sur les difficultés auxquelles vous faites face pour que les ministères collaborent de façon efficace?

Madame DeLaronde, si vous pouvez répondre à la question, ce serait formidable.

Mme Sandra DeLaronde: Merci.

C'est difficile. Nous avons eu, pendant des années, une proposition pour un espace ouvert 24 heures sur 24, sept jours sur sept, et nous n'avons reçu aucun soutien à cet égard avant la pandémie. La pandémie accentue les besoins, et c'est difficile pour nous, parce que nous accomplissons ce travail en tant que bénévoles au nom de notre communauté. Je dirais que c'est presque impossible.

Mme Mumilaaq Qaqqaq: Madame Anderson-Pyrz, voulez-vous ajouter quelque chose?

Mme Hilda Anderson-Pyrz: Oui, et j'aimerais ajouter que lorsque nous travaillons avec différents ministères, les intervenants agissent souvent de façon très paternaliste et ils ne respectent pas les connaissances traditionnelles des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones. De plus, ils ne nous laissent pas diriger un grand nombre de projets. C'est une approche très restrictive. Je crois qu'il est réellement temps que le gouvernement reconnaisse que notre communauté de femmes, de filles et de personnes bispirituelles autochtones sait ce qu'il faut faire. En effet, en raison de nos pratiques culturelles et de notre savoir traditionnel, nous connaissons nos besoins et nous savons comment amorcer les changements nécessaires.

Cela dit, nous avons également besoin de ressources adéquates, à long terme et durables. La vie des femmes et des filles autochtones ne devrait pas dépendre du financement d'un projet. C'est une approche irréaliste qui tue nos femmes, nos filles et nos personnes bispirituelles.

Le président: Je crois...

Mme Mumilaaq Qaqqaq: Je remercie chaleureusement les deux témoins.

Monsieur le président, si j'ai le temps — selon mon horloge, il me reste environ 30 secondes —, j'aimerais présenter un avis de motion. En effet, à une date ultérieure, je présenterai la motion suivante:

Que, compte tenu de la démission récente de Cathy Bennett du Conseil sur l'approvisionnement lié à la COVID-19 du gouvernement fédéral en raison d'un conflit d'intérêts, puisqu'elle est présidente du conseil d'administration de Dynamic Air Shelters, une entreprise qui a actuellement un contrat avec Services aux Autochtones Canada; du manque persistant de transparence pour les communautés à prédominance autochtone en ce qui concerne la livraison des fournitures et des ressources...

Je suis désolée, j'ai cliqué sur quelque chose...

Le président: Je suis désolé, mais votre temps est écoulé depuis longtemps, madame Qaqqaq.

Mme Mumilaaq Qaqqaq: D'accord. Ce sera envoyé au Comité.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie.

Nous entamons maintenant les séries de questions de cinq minutes avec M. Dalton, M. van Koevorden, M. Viersen et Mme Damoff.

Monsieur Dalton, vous avez la parole. Vous avez cinq minutes.

M. Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Je vous remercie beaucoup. Je suis heureux d'être ici aujourd'hui.

J'aimerais également remercier tous les témoins qui nous transmettent leurs connaissances aujourd'hui.

Je remplace Gary Vidal, et je suis heureux de participer à cette réunion du Comité. Je suis député de Pitt Meadows—Maple Ridge, dans la région du Grand Vancouver et sur les territoires tradition-

nels des Premières Nations Katzie et Kwantlen. Je suis métis et membre de la nation métisse de la Colombie-Britannique et, à l'échelle locale, de la Golden Ears Métis Society.

Comme on peut le constater à l'échelle du Canada et en particulier en Colombie-Britannique, environ 75 % des Autochtones vivent hors réserve, et surtout dans les centres urbains. Dans ma circonscription, étonnamment, les Autochtones représentent le plus grand groupe de personnes, si l'on peut dire, c'est-à-dire qu'ils sont plus nombreux que les Chinois, les Indo-Canadiens ou d'autres groupes. C'est très surprenant dans une circonscription de banlieue. Cela fait environ 4 000 personnes, dont les deux tiers sont des Métis.

J'ai parlé plus tôt avec la chef Grace Cunningham, de la Première Nation de Katzie, et elle m'a dit qu'elle était préoccupée, car le financement et le soutien offerts à son peuple ne visent pas les personnes qui vivent hors réserve. Par exemple, ces personnes habitent peut-être à quelques coins de rue, mais elles n'ont pas accès au financement et aux soutiens offerts. Elle a l'impression que ces personnes sont laissées pour compte.

Madame Whitman, pourriez-vous formuler quelques commentaires sur les soutiens offerts aux Autochtones en milieu urbain, surtout aux femmes?

• (1525)

Mme Lorraine Whitman: Je vous remercie.

Oui, je crois qu'il faut mener une analyse fondée sur le sexe dans le cadre du financement qui vise les femmes. Nous constatons que des fonds sont accordés, mais ils ne le sont qu'à une seule source. On ne précise pas où le financement est versé. En ce qui concerne nos femmes autochtones — nos enfants, nos filles et l'ensemble de ce groupe fondé sur le sexe —, nous devons veiller à ce que chaque membre de ce groupe reçoive de l'aide et ne soit pas laissé pour compte.

Comme on l'a mentionné plus tôt, nous faisons toujours tout ce qu'il faut pour présenter des propositions, mais nous ne recevons aucune réponse à ces propositions... Lorsque je reçois quelque chose à mon bureau, je confirme à l'expéditeur que je l'ai reçu. Mais ce n'est pas ce qui se passe lorsque nous présentons des propositions. Nous ne recevons aucune réponse ou nous ne recevons pas de fonds, mais si nous recevons du financement, on nous demande d'envoyer notre rapport à temps ou notre financement sera suspendu. Cela ajoute un stress supplémentaire au stress que nous éprouvons déjà dans le cadre de notre travail auprès de nos femmes, nos filles et nos personnes de diverses identités de genre. L'absence de financement adéquat pour les femmes nous rend la tâche difficile. Nous devons pratiquer l'inclusion pour répondre aux besoins de nos femmes.

Nous devons revenir à la société matriarcale que nous avons autrefois et nous rappeler que nous sommes importantes dans l'ensemble de ce processus.

M. Marc Dalton: C'est excellent, madame Whitman. Je vous remercie beaucoup.

Il y a environ 600 000 Métis au Canada, et environ 75 000 d'entre eux se trouvent en Colombie-Britannique. On a récemment annoncé 305 millions de dollars en soutien pour les peuples autochtones en raison de la pandémie actuelle de COVID-19, mais seulement 15 millions de dollars de ce montant étaient réservés aux Autochtones et aux Métis hors réserve.

Madame Omeniho, j'aimerais avoir votre avis sur ce sujet. Selon vous, ce financement est-il distribué ou réparti de façon appropriée? Pourriez-vous formuler des commentaires à cet égard?

Mme Melanie Omeniho: Je vous remercie de me donner l'occasion de formuler des commentaires.

Très peu de ressources ont pu être consacrées aux enjeux des Autochtones et des Métis en milieu urbain. Je suis d'avis qu'on n'a pas offert les soutiens nécessaires pour traiter ne serait-ce que... J'habite à Edmonton. Je reconnais que la Colombie-Britannique éprouve aussi certains problèmes. Toutefois, nous vivons à Edmonton et nous sommes l'un des plus grands centres autochtones en milieu urbain, et nous avons reçu très peu de financement, voire aucun.

Lorsque le gouvernement fédéral a consulté notre organisme national de femmes autochtones, nous avons appuyé l'idée de verser les fonds liés à la COVID-19 aux organismes communautaires sur le terrain. Nous avons préconisé cette approche et nous espérons qu'elle serait utilisée davantage, afin que les fournisseurs de services sur le terrain puissent avoir accès à ces ressources.

Le président: Je vous remercie de votre réponse. Votre temps est maintenant écouté.

Je suis désolé, madame DeLaronde, mais je n'ai pas eu la possibilité de reconnaître que vous souhaitiez intervenir.

La parole est maintenant à M. van Koeverden. Il a cinq minutes.

• (1530)

M. Adam van Koeverden (Milton, Lib.): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

C'est un privilège d'entendre vos récits. J'aimerais remercier les quatre femmes autochtones énergiques qui comparaissent aujourd'hui de leurs contributions.

J'aimerais reconnaître les intersectionnalités de l'impact et préciser que je sais que je parle au nom de tous les membres du Comité lorsque je dis que nous tenons vraiment à vous aider. Nous voulons tenter d'améliorer la situation et c'est pourquoi vos commentaires, votre point de vue et vos réflexions, ainsi que les commentaires et le point de vue des deux femmes autochtones qui font partie de notre groupe, c'est-à-dire Mme Gazan et Mme Qaqaq, sont très utiles pour atteindre cet objectif.

Ces discussions servent à formuler des commentaires, des critiques et des recommandations, et je vous remercie donc de vos contributions à cet égard. Je ne veux pas parler pendant les cinq minutes qui me sont imparties, car j'aimerais entendre ce que vous avez à dire. J'aimerais aussi que vous nous parliez, si possible, de la santé mentale chez les jeunes.

Je suis secrétaire parlementaire à la jeunesse, et j'aimerais beaucoup que vous nous indiquiez comment nous pourrions mieux aider ce groupe très vulnérable de la population canadienne, car la santé mentale chez les jeunes est un enjeu soulevé dans chacune de mes discussions au sujet des jeunes.

Je vous remercie beaucoup de vos contributions aujourd'hui, et je vous remercie à l'avance de vos réponses.

Le président: Quelqu'un aimerait répondre à cette question?

Mme Hilda Anderson-Pyrz: J'aimerais répondre à la question.

Je pense que la santé mentale chez les jeunes est un enjeu crucial, surtout lorsqu'il s'agit des filles autochtones et des jeunes qui

vivent dans des collectivités éloignées et isolées, ainsi que dans d'autres collectivités des Premières Nations. Un grand nombre de nos collectivités affrontaient une crise liée à la santé mentale même avant la COVID-19, en raison du taux élevé de suicide chez les jeunes. Pour remédier à la situation, nous devons veiller à mettre en œuvre des ressources et des soutiens adéquats et nous devons nous assurer qu'ils sont fondés sur la culture, car les programmes occidentaux ne répondent pas aux besoins des peuples autochtones — et nous devons commencer à le reconnaître.

Je le répète, les solutions se trouvent dans les collectivités. Nous devons assurer l'accès à la culture, à la langue et à une éducation axée sur le savoir traditionnel. Nous avons besoin de toutes ces choses, car elles sont très importantes. La pauvreté représente une énorme partie des défis liés à la santé mentale et aux jeunes, et nous devons donc lutter contre la pauvreté dans nos collectivités.

Le président: Madame Omeniho, souhaitez-vous répondre à la question?

Mme Melanie Omeniho: Oui, je vous remercie.

Je vous remercie également, madame Anderson-Pyrz, de votre réponse. Je suis tout à fait d'accord avec vous.

Il est très important de comprendre qu'une grande partie de la communication qui vise à aider les jeunes à trouver des ressources ou des soutiens n'est pas adaptée aux jeunes. En effet, de nombreux jeunes ne comprennent pas les messages qui sont diffusés et ils n'ont pas reçu les communications nécessaires pour les protéger pendant la pandémie de COVID-19. C'est très troublant et inquiétant, car certains d'entre eux sont exposés à un risque extrêmement élevé.

Le président: Madame DeLaronde, vous avez levé la main.

Mme Sandra DeLaronde: Oui, je vous remercie.

J'aimerais souligner deux ou trois points, surtout dans le cadre des décès attribuables à la COVID-19.

En plus de ce qu'ont dit mes collègues, il faut un soutien supplémentaire pour aider les enfants et les jeunes dans leurs travaux scolaires. Cela signifie qu'ils doivent avoir accès à l'infrastructure nécessaire et à des services de tutorat, mais il faut également appuyer les parents qui aident leurs enfants qui apprennent à la maison. Cela signifie également qu'il faut appuyer les familles dès la naissance des enfants, à l'aide de mesures positives qui intègrent la culture, l'amour et l'apprentissage dans leur vie quotidienne, plutôt que de tenter de résoudre les problèmes à l'autre bout. Je recommanderais donc la mise en œuvre d'un processus de prévention.

Je vous remercie.

Le président: Il vous reste une minute, monsieur van Koeverden.

M. Adam van Koeverden: Madame Whitman, avez-vous eu l'occasion de nous parler des jeunes?

Mme Lorraine Whitman: Il est très important que nous nous penchions sur la question des jeunes, surtout lorsqu'ils vivent dans la violence. En effet, des jeunes et des enfants vivent dans des foyers où il y a de la violence. Nous devons réellement prendre les choses en main et mettre en œuvre des solutions proactives qui nous permettront d'aider nos jeunes, car ils représentent notre avenir. Nous avons besoin des outils appropriés pour faire face à cette situation.

Encore une fois, je ne crois pas que le système d'éducation ou les autres systèmes qui sont actuellement en place nous permettent d'appuyer nos jeunes. Il reste encore beaucoup de travail à faire pour y arriver.

• (1535)

M. Adam van Koeverden: Je vous remercie beaucoup.

Le président: Monsieur Viersen, vous êtes sur ma liste. Je ne sais pas si la situation a changé.

Monsieur Viersen, êtes-vous là? Si oui, vous avez cinq minutes.

Monsieur Dalton, aimeriez-vous utiliser le temps de M. Viersen?

Vous avez la parole.

M. Marc Dalton: J'ai une question liée à l'accès à l'équipement de protection individuelle et aux masques. Je sais qu'on a formulé des commentaires à cet égard un peu plus tôt.

Cet équipement est envoyé dans les hôpitaux et dans d'autres endroits, mais quels sont les besoins liés à la reprise des activités au pays, qu'elles soient de nature économique ou autre, après la COVID-19? Y a-t-il des lacunes importantes? L'un des témoins a mentionné les femmes métisses qui fabriquent des masques, etc.

Pouvez-vous nous en dire plus sur notre état de préparation? Sommes-nous fonctionnels? Que peut faire le gouvernement à cet égard?

Ma question s'adresse à tous les témoins qui souhaitent y répondre. Je vous remercie.

Le président: Madame Whitman, je vois que vous avez levé la main.

Vous avez la parole.

Mme Lorraine Whitman: Nous avons utilisé de l'argent de nos propres fonds pour pouvoir acheter des masques, mais il s'agit de masques médicaux. Nous devons être en mesure de rassurer nos femmes et nos personnes âgées avec le port du masque.

De plus, nous avons des mères célibataires qui ont peut-être trois ou quatre enfants. Elles ont besoin d'un masque pour sortir, car elles craignent de ramener le virus à la maison et de le transmettre à leurs enfants. Ce n'est pas économique d'amener les enfants avec elles, car ils ne peuvent pas entrer dans le magasin. C'est donc un enjeu sérieux.

Je ne crois pas que nous sommes équipés pour faire face à une deuxième vague. Ce virus a confirmé les attentes, et on devrait prévoir des fonds pour les femmes à la maison, les mères, les personnes âgées et les personnes vulnérables, ainsi que les toxicomanes. Nous devons être en mesure de prendre soin de toutes les personnes, et je ne pense pas que nous sommes équipés pour le faire en ce moment.

Le président: Madame DeLaronde, vous avez levé la main.

Mme Sandra DeLaronde: Je tiens à souligner qu'il n'y a aucun soutien pour les femmes autochtones en milieu urbain, et probablement aucun soutien dans les régions éloignées, mais Mme Anderson-Pyrz peut vous en dire plus sur ce sujet.

Il n'y a ni équipement de protection individuelle ni processus de distribution. Si nous parlons de reprendre les activités, nous savons que les femmes autochtones et leurs familles seront toujours vulnérables et qu'elles seront exposées au risque le plus élevé de contracter le virus.

Nous ne sommes pas prêts. Les femmes autochtones doivent être protégées, et nous avons besoin de ces ressources pour leur offrir cette protection.

Je vous remercie.

Le président: Il vous reste environ une minute.

M. Marc Dalton: Nous avons parlé un peu du milieu urbain. Qu'en est-il des collectivités rurales, peut-être plus au nord? Avez-vous des commentaires à formuler à cet égard?

Selon vous, la situation des besoins en matière de soutien dans les régions rurales et dans les collectivités du Nord est-elle semblable à celle des milieux urbains ou est-elle plus grave?

Le président: Madame Anderson-Pyrz, vous avez la parole.

Mme Hilda Anderson-Pyrz: Je dirais qu'elle est encore plus grave. En effet, dans les régions urbaines, les gens ont accès à différents magasins qui offrent parfois de l'équipement de protection individuelle, mais dans les régions éloignées et isolées, il est difficile d'offrir même les services essentiels.

Le risque est très élevé si les frontières ouvrent et que les activités reprennent, et il faut fournir des masques et de l'équipement de protection individuelle aux membres de la collectivité. Nous devons donc exercer des pressions sur le gouvernement fédéral pour veiller à ce que tous les Autochtones aient facilement accès à l'équipement de protection individuelle, peu importe où ils vivent, car ils pourront ainsi protéger leur vie.

• (1540)

Le président: Je vous remercie. Votre temps est écoulé.

Madame Damoff, vous avez la parole. Vous avez cinq minutes.

Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens d'abord à reconnaître que je me trouve sur le territoire traditionnel de la Première Nation des Mississaugas de la Credit.

Je tiens à vous remercier toutes, mesdames, d'être avec nous. Je regrette que nous n'ayons pas beaucoup plus de temps et de ne pas en avoir plus moi-même.

Chères Manitobaines, le bureau du ministre Vandal tente de vous joindre. Soyez aux aguets. Il voudrait beaucoup vous parler de vos sujets de préoccupation. Hier, Mme Gazan les a communiqués à la Chambre.

Je tiens aussi à préciser que l'équipement de protection individuelle hors réserve est distribué par la province. Je sais que c'est frustrant. Nous essayons de l'appuyer en nous procurant l'équipement qu'elle distribuera, mais la distribution, en fait, en cadre urbain et hors réserve, relève de la province.

Il existe un lien entre ça, les différentes compétences et le sujet dont je tiens à parler. En 10 ans, nous avons consacré 55 milliards de dollars à une stratégie nationale du logement pour essayer de mettre fin au sans-abrisme. Cet argent, versé à la province, se retrouve ensuite dans la municipalité. Nous savons que, localement, on souhaite mettre fin au sans-abrisme. J'en ai parlé à Jesse Thistle pendant la fin de semaine. Il m'a répondu qu'on voulait y mettre fin, mais non à celui des Autochtones. J'ajouterai même que, en ce qui concerne les femmes autochtones sans abri, c'est même pire.

Nous avons fait de l'assez bon travail pour le financement des refuges de femmes victimes de violence, mais non des refuges qui accueillent les femmes autochtones sans abri ou les femmes toxicomanes ou souffrant d'autres maux et sans abri, ce qui leur ferme leurs portes.

Je voudrais connaître votre opinion à toutes sur la meilleure façon d'appuyer les femmes autochtones sans abri ou de mieux faire accepter la nécessité de les appuyer, parce qu'elles finissent assassinées, disparues ou emprisonnées.

Mme Hilda Anderson-Pyrz: Il nous faut immédiatement chercher à mettre à exécution l'appel à la justice 4.5, qui concerne le revenu vital annuel garanti. Nous devons examiner également la colonisation et ses répercussions.

Le sans-abrisme de beaucoup de ces femmes est une conséquence de la colonisation. L'appui aux familles doit commencer dès un très jeune âge et pourvoir à toutes les ressources nécessaires avant que les femmes et les filles ne se mettent dans le pétrin et deviennent des sans-abris. Si notre pays peut le faire, nous aurons accompli quelque chose de très puissant. Nous ne pouvons rechercher les causes de leur sans-abrisme. Dans la rue, elles sont très vulnérables et elles sont exposées à toutes les formes de violence.

Notre pays doit chercher à savoir comment mieux agir et ne pas essayer de résoudre une situation après qu'elle est devenue très dangereuse pour les femmes et les filles autochtones. Il faut le faire à un très jeune âge et fournir des ressources en quantité suffisante. Cet effort incessant pour sauver nos femmes et nos filles me brise le coeur. Pourquoi ne pouvons-nous pas leur procurer un milieu épanouissant, où elles n'auront pas à se soucier de la provenance de leur prochain repas ni de l'endroit où elles dormiront? Notre pays doit faire mieux.

Mme Pam Damoff: Le problème est double. D'abord, empêcher les femmes de glisser sur cette pente, mais, si elles n'ont pas accès à des lieux culturellement appropriés pour entreprendre une guérison, il leur est très difficile de sortir de ce cercle vicieux de la pauvreté et du sans-abrisme.

Mme Hilda Anderson-Pyrz: Souvent, quand les femmes autochtones dirigeantes de leurs communautés veulent créer leurs propres programmes, parce qu'elles savent, dans leur coeur, que beaucoup d'entre nous ont connu des expériences semblables à celles de nos soeurs sans abri et ont trouvé moyen de guérir, elles essaient de communiquer leurs idées et d'obtenir un financement durable à long terme, mais on les empêche continuellement d'aider leurs soeurs qui tirent le diable par la queue et de leur consacrer des programmes adaptés à leur culture et dirigés par des Autochtones. Il est temps que le gouvernement nous entende vraiment et qu'il traduise en actions nos recommandations.

Mme Pam Damoff: Il ne me reste que 30 secondes. Si quelqu'un d'autre veut intervenir.

Le président: Madame Omeniho, vous avez levé la main.

Mme Melanie Omeniho: Je voudrais notamment dire que nous constatons que, généralement, beaucoup de femmes aux prises avec le sans-abrisme finissent aussi clientes des organismes de protection de la jeunesse, parce que trop pauvres pour tenir le ménage pour leurs enfants. Dans la ville où elles se retrouvent, très souvent après avoir fui leur communauté rurale, les loyers et les marchandises sont hors de prix. Dans beaucoup de régions et de centres, l'aide au logement accordée aux femmes autochtones est insuffisante.

• (1545)

Le président: Merci beaucoup. Ça fait cinq minutes.

Mme Bérubé a droit à deux minutes et demie.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Je vous remercie, monsieur le président.

J'aimerais vous poser une question, madame Omeniho. Que devrait faire le gouvernement fédéral pour assurer la sécurité des femmes, des filles, des personnes LGBTQ2 et des familles autochtones pendant la pandémie?

[Traduction]

Mme Melanie Omeniho: Il doit collaborer avec les organisations au niveau local et les financer. Beaucoup de ressources sont allées à divers autres joueurs. On en parle sans cesse, pour soit des prêts aux entreprises, les ressources de diverses autres institutions ou des subventions salariales, mais rien n'a été fait pour que les fournisseurs de services puissent continuer à en fournir à nos communautés. Ils ne sont ni financés ni appuyés.

Je suis convaincue que c'est nécessaire. L'argent doit aller à ces organisations du terrain pour qu'elles puissent fournir les services à la population locale.

Le président: Madame DeLaronde, vous disposez d'environ une minute, si vous voulez poursuivre.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Selon vous, les ressources financières actuelles ou annoncées par le gouvernement fédéral sont-elles suffisantes pour répondre aux besoins en matière de places en refuge pour les femmes, les filles, les personnes LGBTQ2, les Premières Nations, les Inuits et les Métis?

[Traduction]

Le président: Allez-y, madame DeLaronde.

Mme Sandra DeLaronde: Merci pour la question. Les ressources affectées à la COVID-19 et aux refuges — et non les « espaces » — ne se rendent pas aux femmes autochtones. Pour changer les processus, il faut que des Autochtones les dirigent. Même maintenant, les sommes reçues diffèrent selon que les refuges sont fédéraux ou provinciaux, et ils sont toujours pleins à craquer, ils ont besoin de rénovations, etc.

Le président: C'est tout le temps dont nous disposons. Merci, madame DeLaronde.

Madame Gazan, vous disposez de deux minutes et demie. Allez-y.

Mme Leah Gazan: Monsieur le président, ma dernière question, je la pose, cette fois encore, à la Coalition, particulièrement à vous, Hilda. Vous avez dit qu'il n'existe que 46 refuges pour les femmes au Canada et seulement 4 au Manitoba. Visiblement, c'est une crise. Je le sais, puisque je vis au Manitoba.

Où sont les manques? Que faut-il tout de suite pour protéger les femmes et les filles autochtones et les personnes 2ELGBTQQIA?

Mme Hilda Anderson-Pyrz: Les lacunes existent dans l'infrastructure de ces lieux sûrs et dans l'augmentation de la capacité, particulièrement dans les communautés de nos Premières Nations, même en milieu urbain. Ce milieu n'échappe pas à beaucoup de difficultés identiques à celles que nous affrontons dans nos communautés. Les femmes et les filles autochtones et les personnes bispituelles et de genres divers sont souvent oubliées dans l'élaboration des programmes ou dans l'accès aux ressources. Pour mettre fin à la pauvreté... C'est toujours ce que je dis, parce qu'il le faut. La pauvreté rend vulnérables beaucoup de nos femmes et filles.

Je tiens à le répéter: Le gouvernement fédéral doit immédiatement mettre en oeuvre l'appel à la justice 4.5 visant un revenu vital annuel garanti. Il est tellement indispensable de trouver un milieu de vie sûr, de s'épanouir et de croître ainsi que d'accéder à différentes ressources facilement accessibles ou qu'on veuille actuellement à augmenter.

Sinon et si nous ne pouvons pas les obtenir à travers un prisme autochtone, qui inspire interventions, décisions et plans, la violence extrême persistera, parce que nous ne pouvons plus tolérer les diverses formes de paternalisme. Il faut respecter nos propres façons de faire pour protéger nos femmes et nos filles ainsi que les personnes bispituelles.

• (1550)

Mme Leah Gazan: Merci beaucoup.

D'autres observations, quelqu'un?

Et vous, madame Whitman?

Mme Lorraine Whitman: Bien sûr.

Sur ce que je viens d'entendre, nous sommes d'accord. Va pour le prisme patriarcal plutôt que paternel, dont nous avons abusé, qui est la cause de si nombreux problèmes internes. Absolument d'accord. Le rapport national d'enquête, à la fin, le dit et le constate. Bien sûr, il a parlé aussi de génocide, et je dois également parler de cet élément important.

Un Canada uni dans la collaboration avec les femmes pourra être un phare, s'il peut tout de suite crever l'abcès et repartir sur un bon pied.

Mme Leah Gazan: Merci.

Le président: Merci, mesdames.

Chers membres du Comité, nous n'aurons pas le temps pour la prochaine série d'interventions de cinq minutes, mais nous pouvons donner la parole à encore une personne, M. Schmale, après quoi, nous concluons la séance.

Monsieur Schmale, vous disposez dès maintenant de cinq minutes.

M. Jamie Schmale: Merci, mais je pense que c'est M. Zimmer, croyez-le ou non.

Le président: Son nom ne figurait pas sur ma liste, mais très bien!

À vous la parole, monsieur Zimmer.

M. Bob Zimmer: Merci encore une fois, monsieur le président.

Ma question est encore pour vous, madame Omeniho. Nous avons parlé de l'équipement de protection individuelle chez les Métis, ce groupe unique en son genre ayant parfois des difficultés à obtenir des ressources. J'ai presque envie de questionner Mme Da-

moff, puisqu'elle a dit que cet équipement, hors réserve, relève des provinces. Dans la réserve, c'est une responsabilité fédérale, et nous n'en avons pas vu beaucoup là. C'est également un volet du plan qui a besoin d'être corrigé, parce que nous avons vu les responsables de nos réserves locales se bousculer pour trouver leur propre équipement pendant la crise.

Madame Omeniho, que faire maintenant, d'après vous? Nous connaissons certains des programmes, la prestation canadienne d'urgence et différentes autres mesures. Qu'est-ce qui aiderait les femmes et les filles métisses dans leur quotidien? Que pourrait-on faire maintenant? Croyez-vous que les programmes actuels sont acceptables ou qu'ils sont lacunaires? Des citoyens, des électeurs de ma circonscription ont dénoncé des lacunes, mais lesquelles, précisément, discernez-vous, particulièrement en ce qui concerne les femmes et les filles métisses?

Mme Melanie Omeniho: Les lacunes, pour les femmes et les filles métisses, sont considérables. Des questions de sécurité alimentaire les touchent toujours. Peut-être que, dans un monde moyen, où tous ont accès à de l'argent et à des ressources, pourraient-elles essayer de faire de même. Vous savez, on peut dire ce qu'on veut, mais le prix des denrées augmente. Je me sens privilégiée, peut-être parce que je peux faire mon propre marché. Si on ne peut pas trouver de denrées au magasin ou si tout devient hors de prix, que font ceux qui n'ont pas les revenus pour s'en procurer davantage?

Dans cette nouvelle transition vers le déconfinement, l'équipement de protection individuelle reste nécessaire. Je sais qu'il en est sorti un peu de divers endroits, mais nous devons pouvoir sensibiliser les nôtres à l'importance de se protéger soi-même, pendant le déconfinement. Je suis d'accord avec Mme Whitman: la suite des choses sera catastrophique si personne ne peut se protéger et se défendre contre ce virus.

M. Bob Zimmer: Madame Omeniho, diriez-vous que le réseau de distribution existe? Encore une fois, j'espère que vous nous communiquerez aussitôt que vous le pourrez, la réponse écrite développée, mais, en ce qui concerne le réseau de distribution, où précisément cet équipement de protection individuelle doit-il se retrouver pour essentiellement parvenir aux Métis, aux personnes qui en ont besoin, aux soignants dont vous avez parlé et aux personnes âgées? Quel est le meilleur endroit pour garder cet équipement?

• (1555)

Mme Melanie Omeniho: Franchement, le dernier endroit où le trouver est entre les mains des provinces. Très souvent, plus souvent encore, les provinces ont souvent tendance à collaborer avec les organismes régis par un traité, même s'ils bénéficient de l'appui fédéral par l'entremise de Services aux Autochtones Canada.

D'abord, je pense qu'il peut y avoir un effort coordonné parmi nos communautés métisses et nos organismes métis. Il y en a beaucoup. Je sais qu'ils s'efforcent beaucoup de confectionner des paniers de nourriture et de distribuer des cartes d'épicerie, des moyens concrets, qui changent les choses. S'ils ont accès à ces ressources, il sera beaucoup plus facile d'acheminer les biens vers nos communautés plutôt que de faire appel à un gigantesque processus bureaucratique.

M. Bob Zimmer: Merci encore. Je pense que c'est la réponse que je cherchais. Une réponse peut sembler géniale sur papier, mais si, par exemple, le masque N95 ne se rend pas à l'infirmière de 23 ans qui s'occupe d'une personne âgée, tout est donc inutile. Nous devons faire parvenir rapidement l'équipement aux destinataires.

Encore une fois, nous avons hâte de recevoir votre réponse. Vous pourrez communiquer les renseignements à mon bureau ou au président, pour que nous les obtenions tous. Ensuite, nous pourrons faire bouger les choses. Nous savons que c'est indispensable.

Merci pour votre temps, madame Omeniho.

Le président: Ce qui nous conduit à peu près au moment final.

Mme Pam Damoff: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

M. Zimmer a laissé entendre que Services aux Autochtones Canada ne fait pas livrer l'équipement de protection individuelle dans les réserves. C'est simplement faux. Même si je souhaite que le gouvernement fédéral en fasse parvenir à des femmes comme Melanie, ça lui est tout simplement impossible. Entre nous et elles s'interpose une province, et nous avons une constitution.

M. Bob Zimmer: Je crois...

Le président: C'est matière à débat, et j'y mets tout de suite un terme.

M. Bob Zimmer: Je suis prêt à revenir chaque jour sur cette question, parce que nos Autochtones du Nord n'obtiennent simplement rien.

Le président: Je tiens d'abord à remercier les membres de notre comité, en raison des questions difficiles et profondes dont ils discutent. Je pense que la plupart de leurs questions et de leurs observations étaient très utiles.

Bien sûr, je tiens à remercier nos témoins de la Manitoba Coalition, Mmes Hilda Anderson-Pyrz et Sandra DeLaronde; la représentante de l'Association des femmes autochtones du Canada — nous avons finalement établi le contact avec vous et tout s'est très bien terminé —, Mme Whitman; et celle des Women of the Métis Nation - Les Femmes Michif Otipemisiwak, Mme Melanie Omeniho.

Nous sommes chanceux que des personnes comme vous essaient de résoudre ces problèmes, qui ne sont qu'exacerbés par la pandémie en cours. Encore une fois, je vous remercie tous et toutes.

La prochaine séance aura lieu vendredi prochain. D'ici là, merci pour celle d'aujourd'hui.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>